

Pizza Delight
La meilleure Pizza
en ville
Livraison gratuite
100 40

858-8080

**Choix
intelligent!**



air+cab

Lete Beurses :
2 x 50 \$ / mois
Tarifs spéciaux / Rabais étudiants
Le taxi des étudiants de l'U de M

857-2000

Centre d'études académiques
Bibliothèque Champlain
(5)

CENTRE D'ÉTUDES ACADÉMIQUES
UNIVERSITÉ DE MONCTON
MONCTON, N.-B. E1A 5E3

L'hebdomadaire étudiant du
Centre universitaire de Moncton

Le Front

Numéro 17

**Mercredi
23
février
2000**

Volume 29

Sommaire

Les négociations

Page 2

Grève étudiante
à la Féécum?

Page 3

CRUM : La soirée
à la Féécum

Page 4

Udell : La République
de l'Université

Page 6

Billet culturel

Page 13

- Les professeurs voteront le 28 février
- La Féécum fera une étude juridique
- Grève générale à partir du 29 février

Que fera le gouvernement?



Lisez le Front sur internet à www.capacadie.com



Les guichets automatiques... **C'EST PAYANT!**

COURRER LA CHANCE DE RECEVOIR 50 \$ AU LIEU DE 20 \$!

Vous avez la chance de gagner immédiatement lors de l'utilisation automatique de guichet. Le billet de 50 \$ apparaît d'un certain nombre de fois au lieu de 20 \$. Le nombre de billets de 50 \$ à obtenir en fonction du nombre de billets de 20 \$ utilisés. Les gagnants recevront également des billets de 20 \$.

Cap Acadie
Université de Moncton
Éducation, tout est possible.

Actualité

Entre l'ABPPUM et l'administration

Rien ne semble vouloir bouger

Philippe Ricard

Le recteur de l'Université de Moncton, Jean-Bernard Robichaud, a déclaré lors de l'interview accordée au *Front* la semaine dernière que la partie patronale n'avait pas fait de nouvelle offre au syndicat depuis la rupture des négociations, le 9 février. Le recteur a tout de même tenu à noter l'ABPPUM a retourné à la table de négociation.

De son côté, le président de l'ABPPUM, Greg Allain, a fait savoir que le syndicat ne se présentera pas à la table de négociations sans que la partie patronale n'ait préalablement fait d'offre significative. « Nos membres veulent un nouveau contrat de travail avec des améliorations substantielles par rapport à l'ancien contrat. Pour aller de l'avant à la table, il va falloir que l'offre de l'Université soit... roche de non-demands », affirme M. Allain.

Les membres de l'ABPPUM se pencheront sur la possibilité d'un débrayage dès lundi prochain (28 février). À la dernière Assemblée générale

annuelle de l'Association qui s'est tenue le 11 février dernier, les 186 membres (sur environ 300) de l'Association qui étaient présents s'étaient unanimement penchés pour une grève. Malgré le fait que ce vote n'avait aucune valeur officielle, il donne tout même certaine indication quant à la tournure du vote de lundi prochain.

Quant au recteur de l'U de M, il croit toujours que la grève peut être évitée. « Il y a quatre ans, on était devant un vote majoritaire en faveur de la grève. Puis, trois-quatre jours avant, on s'est assis et on a signé la convention collective. Je crois que c'est encore possible », affirme M. Robichaud. Pour sa part, le président de l'ABPPUM a déclaré que chaque négociation était différente et que dans ce cas-ci, ses membres étaient plus mobilisés que jamais auparavant.

Cause normative

Lors de la conférence de presse tenue la semaine dernière, l'ABPPUM affirmait

qu'en voulant éliminer l'article 3 de la convention collective, l'Université souhaitait diminuer considérablement le pouvoir du syndicat. L'article 3 en question statue que la convention collective a prévalence sur les statuts et règlements de l'Université, ce qui veut dire que toutes les décisions qui sont prises par l'administration doivent respecter le contrat de travail. Selon Jean-Bernard Robichaud, la demande de modification de l'article 3 constitue en soi une loi qui tient compte du jugement rendu par le juge Deschêres, la semaine dernière. « Nous demandons une réécriture pour tenir compte du jugement de la cour, déclare le recteur. Le juge a clairement dit que le Conseil des gouverneurs a les pouvoirs de diriger l'Université et la convention collective ne peut pas restreindre ces pouvoirs là », d'ajouter M. Robichaud. De plus, le recteur a, contrairement à l'ABPPUM, soutenu que le Conseil des gouverneurs a toujours respecté les critères de travail. Questionné à savoir si c'était le cas avec les deux

grievs déposés par le syndicat dans le dossier de la restructuration, M. Robichaud s'est contenté de mentionner ceci : « Le droit de gréver ça existe. Le Conseil des gouverneurs a le droit de diriger l'institution et de prendre les décisions qui s'imposent. »

En ce qui concerne la liberté académique, M. Robichaud pense qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter. « Nous n'avons pas de revendication pour restreindre la liberté académique des professeurs. Si nous regardons les documents qui ont été déposés à la table des négociations par la partie patronale, c'est le statut quo », explique le recteur.

Cause salariale

Si l'on se fit aux chiffres qui ont été mentionnés de part et d'autre depuis la rupture des négociations, le 9 février dernier, il peut y avoir confusion. En effet, l'administration de l'Université affirme avoir fait une offre d'augmentation des salaires de 11% répartie sur trois ans, alors que le syndicat

dit que la même offre représenterait une hausse de 6% sur trois ans. Un des points où les deux parties ne s'entendent pas dans leurs calculs et l'inclusion (pour l'administration) des étapes de carrière (année d'expérience). « Si l'ABPPUM parle d'une demande d'augmentation de 20%, alors nous en dis qu'on offre 6% ». En fait, la demande de l'ordre de 20% représente 27% de coûts additionnels. Il faut toujours voir avec quoi on compare. Que l'on inclue ou pas les étapes de carrière, il y a des coûts additionnels pour la masse salariale. Chaque fois qu'il y a 1% d'augmentation, il nous en coûte 2,8% en tout, avec les étapes de carrière », précise M. Robichaud. « Si on considérait la demande de l'ABPPUM, ça nous coûterait plus que 20% », a-t-il continué. Quant au président de l'ABPPUM, il avait mentionné lors de la conférence de presse que les étapes de carrière n'étaient pas comparables dans les augmentations salariales et ce, dans la grande majorité des universités canadiennes.

Le Front

Directeur **Rémy Boudreau**

Rédacteur en chef **Philippe RICARD**

Rédactrice culturelle **Ariane FORTIN-PATENAQUE**

Rédacteur sport **Karine PELLETIER**

Graphiste **FALSTAFF MEDIA**

Représentant des ventes **Jean-Benoît DESCHAMPS**

Pascal DESCHAMPS

Député **Carl PRUD'HOMME**

Correction **Pénélope CORMIER**

Baptiste RENAULT

Revisor **Baptiste RENAULT**

Le Front est un hebdomadaire publié par la Fédération des étudiants et étudiants du Centre universitaire de Moncton.

Moncton, N.B. E1A 3E1

Téléphone: (506) 858-4528

Salle de nouvelle: (506) 863-2013

Télécopieur: (506) 858-4503

Courriel: info@frontmoncton.ca

Département des études par Acadie-Pérou, 436, boulevard St-Pierre Ouest, Coquitlam, NB, E1W 1A3

Tous les textes doivent être soumis au plus tard le dimanche à 17h00 pour publication la semaine suivante. Les textes doivent être remis sur disquette en format MS-Word, WordPerfect ou texte pour IBM.

Dans les textes, l'usage du masculin a pour seul but d'alléger les textes sans aucune discrimination. Le directeur du journal engage tous les journalistes à utiliser des termes neutres.

Le Front ne se rend pas responsable des textes publiés ou non publiés dans le dossier. La responsabilité est assumée par l'auteur. Les textes ne doivent pas excéder 300 mots.

Erratum

Une erreur s'est glissée sur la première page de l'édition de la semaine dernière. Vous auriez dû lire « L'équipe d'étoiles de tous les temps » et non pas « L'équipe d'étoiles de tous les temps ». Toutes nos excuses.

Citation de la semaine

« Le droit de gérance ça existe. Le Conseil des gouverneurs a le droit de diriger l'institution et de prendre les décisions qui s'imposent. »

— Jean-Bernard Robichaud

Décidément, l'Université de Moncton veut vraiment être une République des bananes...

Actualité

Les étudiants vont de l'avant dans le dossier du financement de l'U de M

La Féécum fera une étude juridique

Philippe Ricard

La Féécum ira de l'avant dans le dossier du financement de l'Université de Moncton. En effet, la Fédération étudiante canadienne sera en procès avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick d'ici quelques mois. La requête en question concernait une formule de financement spécifique de l'Université de Moncton, formule avec laquelle le gouvernement provincial ne semble pas d'accord à l'heure actuelle.

La Féécum annonce aujourd'hui (mercredi) qu'elle entend faire une étude juridique, question de savoir s'il sera possible d'annuler la cause devant les tribunaux. «Avec l'étude juridique, on va pouvoir déterminer si oui ou non l'éducation est un droit en Acadie», mentionne le président de la Féécum, René Boudreau. Selon M. Boudreau, il va falloir que des experts se penchent sur la question. «Ça veut dire qu'en

va faire faire des études sur le contexte historique et sociologique de l'Université de Moncton, donc sur le rôle que l'Université comme outil de développement de l'Acadie. Aussi, le reste de l'étude va porter sur l'aspect financier. On sait déjà que les gouvernements donnent plus à l'Université de Moncton qu'aux autres universités, mais il va falloir prouver que ce n'est pas avec. Finalement, il y a l'aspect juridique. Les experts devront prouver que l'éducation est un droit si on Acadie», d'explique M. Boudreau.

Le président de la Féécum affirme aussi que l'Université de Moncton connaît actuellement une crise financière majeure. «Il ne semble pas y avoir de solution définitive à l'heure, le craie que cette étude nous permette d'appuyer solidement nos revendications de financement spécifique pour notre institution», d'avance M. Boudreau.

En ce qui concerne le financement de l'étude juridique, la Féécum dispose

sous son demande de fonds au programme de contestation politique du ministère du Patrimoine canadien. La Fédération se dit également prête à investir des sommes raisonnables pour la réalisation de ladite étude.

La Charte canadienne des droits et libertés

René Boudreau souligne que les principaux arguments qui seront utilisés par la Féécum sont tirés de l'article 16.1 de la Charte canadienne des droits et libertés. Cet article mentionne que «la communauté linguistique française et la communauté anglaise de

Nouveau-Brunswick ont un statut et des droits et privilèges égaux, notamment le droit à des institutions d'enseignement distinctes et aux institutions culturelles distinctes nécessaires à leur protection et à leur promotion». Le président de la Fédération étudiante estime que cet article de la Charte est un outil incroyable en ce qui concerne le financement spécifique de l'Université de

Moncton. «L'Université de Moncton n'est pas vieille. Elle n'a pas eu les mêmes avantages que les autres institutions qui étaient là avant la création. On pourrait donc invoquer le caractère réparable de cet article 16.1, de faire reconnaître M. Boudreau.

La deuxième étape

L'étape qui suivra la réalisation de l'étude juridique sera le dépôt de celle-ci aux membres du gouvernement provincial. «Nous allons montrer



René Boudreau

l'étude au gouvernement en leur disant que l'Université a un droit constitutionnel. S'il ne le reconnaît pas, il pourrait y avoir une poursuite légale», de dire aussi M. Boudreau.

Les étudiants iront en grève dès le 29 février

Philippe Ricard

Le conseil d'administration de la Féécum a voté en faveur d'une proposition qui prévoit que les étudiants seront en grève à compter du mardi 29 février. C'est-à-dire que dès 6h00 mardi prochain, toutes les entrées menant au campus seront bloquées, sauf l'entrée de l'avenue de l'Université.

«Nous espérons ainsi lancer un message clair aux deux paliers de gouvernements.

L'Université de Moncton doit être financée adéquatement, car elle est au cœur du développement de notre communauté. L'éducation post-secondaire doit devenir une priorité pour les gouvernements», a tenu à préciser le président de la Féécum, René Boudreau, par voie de communiqué.

Rappelons que la Féécum demande aux gouvernements l'instauration d'une formule de financement spécifique pour l'Université de Moncton.

À cause de la grève

Les élections de la Féécum n'auront pas lieu cette semaine

Philippe Ricard

Le président des élections, Stéphane Niles, a décidé dimanche dernier qu'il valait mieux remettre à une date ultérieure les élections de la Féécum. C'est suite aux plaintes de deux des candidats que M. Niles a pris la décision finale de reporter les élections (ainsi que la tenue d'une campagne électorale), initialement prévues pour le 25 et 26 février prochains, à une date qui sera déterminée après les grèves des étudiants et des professeurs.

Les deux plaintes en question ont été déposées en fonction de l'article 7 de la loi électorale, article qui prévoit que «les journaux d'élections seront deux jours civils consécutifs». De plus, les deux candidats en désaccord, Jérôme LeBlanc et Mathewson

(Ruba) Siddhi, ont allégué que les listes (25 et 26 février) portaient atteinte à la démocratie et au droit à l'information propres pour les étudiants.

«J'ai consulté l'avocat de la Féécum, a souligné le président des élections, Stéphane Niles. Selon lui, le terme «2 jours civils» n'est pas un terme reconnu dans les débats législatifs. Cependant, si on interprète l'esprit de l'article, il faut que les élections soient les sur deux jours de suites», de mentionner M. Niles. D'autres craintes ont également été énoncées. Tout d'abord, le fait de laisser deux jours (samedi et dimanche) entre la première et la deuxième journée de vote ont peut-être causé la

balance. «Les candidats auraient pu faire de la propagande durant la fin de semaine», affirme le président des élections. Ensuite, la possibilité de ne pas attendre le quorum (25% de la population étudiante) est l'autre raison principale.

M. Niles précise que les candidats respecteront les règles.

Les candidats

Présidence - René Boudreau	Vice-présidence académique - Raphaël Messier
Vice-présidence externe - Eric Lavoie	Vice-présidence à l'administration - Eric Mathias (Fitchell) Doucet - Jérôme LeBlanc - Mathewson (Ruba) Siddhi

"POWER CARD" COSMO

Soirées Exclusives pour détenteurs de cartes		En vente au Club Cosmo 700 rue Main, suite 209 403-7777 (coin 401) \$5.00
	Aucun prix d'entrée pour membres avant 23h00	
Soirée chaque mois avec prix de \$		Prix Spéciaux Pour certains événements

SACARD *Club* MOOSEHEAD *CLUB*

Actualité

Modifications possibles à la constitution des MAUL

La Féécum désire plus de contrôle sur les finances de la radio étudiante

Jacinthe Brune

En relation à l'accumulation de la dette de CKUM, le conseil exécutif de la Féécum entreprend des démarches afin de participer plus activement à la gestion financière de la radio étudiante. C'est au niveau de la constitution des Médias étudiants universitaires incorporés, l'organisme responsable

de CKUM, que la Fédération étudiante désire apporter des modifications. À l'heure actuelle, la gestion financière de la radio revient entièrement aux MAUL, mais la Fédération étudiante pourrait éventuellement gagner plus de contrôle.

Selon le président de la Féécum, René Boudreau, la gestion financière de CKUM doit revenir en partie à la

Fédération étudiante si l'on veut éviter les autres financements du passé. «Il faut remettre un contrôle sur les finances pour assurer qu'il ne se reproduise pas ce qui est déjà arrivé», a affirmé le président en faisant référence à la dette accumulée de CKUM, qui s'élève à 80 000\$.

Un entre-deux

Le nouveau modèle de gestion de la radio nécessiterait des éléments déjà présents dans d'autres organismes relevant de la Féécum. «On aurait plus de contrôle qu'on a sur l'Université, mais moins que sur la Féécum», explique René Boudreau. Les employés de la radio se reporteraient directement à la Féécum comme c'est le cas avec la radio étudiant Le Front, par exemple. «Il faut absolument que les employés de la radio soient rattachés à la Féécum, aux

étudiants», soutient M. Boudreau.

D'autre part, le président de la Fédération étudiante soutient que l'organisme gestionnaire de CKUM, les MAUL, restent toujours leur place. «On veut quand même que les MAUL demeurent, qu'on garde la structure. On veut surtout qu'il y ait une responsabilité administrative à la Féécum», a-t-il mentionné. Par ailleurs, le contrôle accru qu'exercerait la Féécum sur la radio nécessiterait un rapport aux financements. La programmation de la radio ne serait plus touchée.

Pour l'instant, le conseil exécutif de la Féécum étudie toujours la constitution des MAUL afin de voir quelles modifications seraient souhaitables pour augmenter sa part dans l'administration de CKUM. Un plan des fins serait ainsi présenté au conseil d'administration de la Féécum qui déterminera si une nouvelle

structure de gestion de la radio doit être envisagée. Si tel est le cas, la Féécum pourrait proposer un nouveau modèle de gestion de la radio à son conseil d'administration et au conseil d'administration des MAUL. Si la proposition est retenue, elle serait présentée à l'Assemblée générale annuelle des MAUL prévue au mois d'avril prochains.

Cap sur le financement

Selon René Boudreau, le financement demeure la priorité pour la radio étudiante CKUM. Un comité comité à cet effet, parmi les membres du conseil d'administration des MAUL, a été nommé pour discuter des partenariats financiers et des entreprises de la région associant déjà plusieurs établissements à l'appel. D'autres comités sont aussi chargés de la programmation, feront également des situations et une base régulière

Études supérieures Université de Moncton



- Stages, centres, chaires et groupes de recherche
- Environnement et encadrement des étudiants
- Duplication étudiante dans divers projets de recherche

Bourses d'études et d'excellence allant de 2 500 \$ à 15 000 \$

Certificats de 2e cycle

Sciences politiques contemporaines
Techniques de l'information

Diplômes d'études supérieures

Coaching de carrière
Techniques de l'information (régime coopératif)

Administration publique

Maîtrises

Administration des affaires
Géographie (coopératif)

Administration des affaires
Ress. en droit

Administration des affaires
Administration publique

Administration publique
Ress. en droit

Biologie
Biologie

Chimie
Chimie

Économie

Économie

Administration sociale

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Éducation

Généviève Grégoire Étudiante en nutrition

C'est le 28 mars prochain, qui aura lieu le dîner de la Banque annuel de nutrition et d'études familiales. Présent au Palais Crystal de Dieppe, ce banquet vise à célébrer les réalisations et les efforts encourus par tous les membres

de l'École, en plus de souligner la fin du volet académique des financements 2000 de l'École.

Mme Claudine Arsenault, fondatrice de l'École de nutrition et d'études familiales, sera la conférencière invitée. Directeur d'un Baccalauréat en nutrition et d'un PhD en éducation familiale, elle touchera de près le domaine des nouvelles graduelles et de la

raison d'être de l'École. Les invités pourront également chanter sous les mélodies des chœurs de «Magnolias».

Les billets sont en vente au conseil étudiant de l'ENEF de 11h15 à 12h, jusqu'à jeudi (24 février). Il s'en colle que 20\$ pour les étudiants (le de l'ENEF et 25\$ pour les autres). Le banquet sera servi dès 19h. Bienvenue à tous !

Le mois de la nutrition arrive à grands pas !

Généviève Grégoire Étudiante en nutrition

«Bon mots vite faits» est le thème du Mois de la nutrition 2000. Comme nous sommes toujours à la croisée, il nous arrive parfois de sauter des repas, de manger rapidement ou de manger simplement de temps pour préparer de bons repas. Comment bien s'alimenter malgré nos routines

incriminables ? C'est ce que les diététistes (et futures diététistes !) veulent vous démontrer en vous offrant de bonnes idées pour des repas délicieux et des conseils pour gagner du temps.

Tout au cours du mois de mars, une philosophie d'activités aura lieu pour souligner l'importance d'une bonne alimentation. Souper spaghetti, déjeuner «lenny», lunch-fête, concours de recettes dans votre

journal étudiant, journée blagues, «bons mots vite faits» avec Sonia Stedler, sont quelques-unes des activités organisées par le conseil du Mois de la nutrition 2000 de l'École de nutrition et d'études familiales.

Surveillez les affiches annonçant les activités dans votre faculté et le prochain numéro du journal pour les détails concernant le concours de recette «bons mots vite faits» !



Université
de Moncton

Le conseil
des étudiants

1-800-363-0666 (8336)

www.moncton.ca

Actualité

Le projet de COOP étudiante est-il tombé à l'eau ?

Annick Charest

Depuis plusieurs années, la FECCUM a toujours voulu mettre sur pied une coopérative étudiante, mais cette année, on n'en n'a pas entendu parler.

Tout compréhensible pourqu'on n'a pas travaillé sur ce projet cette année, il faut reconnaître un peu dans le passé. Au cours des dernières années, le projet de coopérative étudiante a pris différentes formes, passant d'un magazine où l'on vend à prix réduits de tout à une librairie étudiante. Le but de ce genre de librairie est de fournir aux étudiants des livres moins chers qu'à la Librairie académique.

«Au départ, l'Université n'était pas en désaccord avec l'idée. Elle était prête à en discuter», raconte France Froid, directrice générale de la FECCUM. Pourtant, même si le projet a été présenté plusieurs fois à l'administration de l'Université, il n'a jamais été accepté.

L'idée d'implanter une librairie étudiante sur le campus ne s'est pas concrétisée pour plus d'une raison. D'abord, le comité responsable du projet n'a pas réussi à démontrer que cette coopérative permettrait de vendre les livres moins chers qu'à la Librairie académique. De plus, une coopérative étudiante devrait être dirigée par les étudiants. Il faudrait

donc changer de conseil d'administration tous les ans, ce qui rendrait la gestion de ce service très difficile. Par ailleurs, il faut penser à ce qui arriverait aux employés de la Librairie académique qui, dans un tel cas, ne seraient plus employés de l'Université.

Il y a donc plusieurs obstacles à la mise sur pied d'un tel projet. C'est ce qui explique pourquoi la FECCUM, cette année, a décidé de se concentrer sur d'autres projets. «Les membres de la FECCUM n'ont pas choisi ce projet cette année parce qu'ils ont jugé que les chances de réussite étaient assez minces», explique Mme Froid.

Une COOP aux Arts

L'idée de coopérative étudiante a fait son chemin, non seulement à la Faculté des arts, mais aussi à la Faculté des sciences. C'est Jean-Marie Péro, ancien président de l'association étudiante de la Faculté, qui a lancé l'idée suite à une suggestion de la professeure de sciences religieuses Denise Lefebvre.

Pour la même raison que la FECCUM, l'association étudiante voulait vendre elle-même les livres. «On avait prévu que les professeurs

commanderaient eux-mêmes les livres aux maisons d'édition et que les profits réalisés iraient au conseil d'études», relate Valéry Robitaille, représentant à la FECCUM de l'association étudiante de la Faculté des arts. À l'association étudiante, on

n'a rien fait pour essayer de mettre le projet sur pied. «Ça ne s'est pas fait parce que personne ne s'y est vraiment penché», explique le président de l'association, Christian Cormier, en mentionnant qu'il espère que ce projet se réalisera l'année prochaine.

Le projet de coopérative étudiante à la Faculté des arts lui semblait bien difficile à réaliser. Valéry Robitaille affirme avoir laissé tomber l'idée pour se concentrer sur d'autres choses.

Tout son convaincu que ce projet de coopérative serait bénéfique pour les étudiants, mais, cette année, personne n'y a travaillé. À présent, puisque les élections se déroulent, la question de coopérative étudiante sera soulevée à elle sur le tapis.

BABILLARD

astrophysique, 100-101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

Astrophysique

Il y aura une séance d'information astronomique le mardi 14 mars de 19h 30 à 20h 30 à l'Observatoire de l'Université situé au rez-de-chaussée du pavillon Léopold-Talbot. Mars, Jupiter, Saturne et la Lune seront visibles. Cette activité est organisée par le Département de physique. Venez en grand nombre. Renseignements : 856-4358.

Concours

ACFAS-ACADIE/FESR

Le 11^e concours ACFAS-ACADIE/FESR des jeunes chercheurs et chercheuses aura lieu le jeudi 23 avril à la Faculté des arts. Les étudiants et étudiantes des trois cycles d'études sont invités à présenter une communication dans le domaine des sciences humaines et sociales ou dans celui des sciences pures et appliquées. Des prix de 300 \$, 200 \$ et 100 \$ sont accordés aux meilleurs communications dans chacune des catégories. Il faut s'inscrire au plus tard le 15 mars à 17 heures. Renseignements : 856-4348.

Concours de plaidoirie

L'École de droit accueillera le

1^{er} Concours de plaidoirie de la coupe Moncton-Ottawa, le samedi 26 février à 14 heures dans le local 142 du pavillon Adrien J. Cormier. Le juge en chef de la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick, Joseph Daigle, agira à titre de juge en chef lors de la compétition. Bienvenue à tous et à toutes. Renseignements : 856-4366.

Conférences

Herménégilde Chiasson prononcera une conférence intitulée «Des miroirs aux tableaux. Monaco, le mercredi 23 février à 15 h 30 dans le local 106 de la Faculté des arts de l'Université de Moncton. C'est une conférence d'invitation gratuite. Bienvenue à tous et à toutes. Renseignements : 356-4033.

À l'invitation du Département de chimie et biochimie, Adrien Gail, du Département de chimie de l'Université Mount Allison, prononcera une conférence intitulée «Coloured Bubbles: Perfluorocarbons in Resin», le vendredi 25 février à 13h 30 dans le local D102 du pavillon Rime-Rossignol. Bienvenue à tous et à toutes. Renseignements : 856-4331.

À l'invitation du Département de science politique, Alain G. Gagnon, directeur du Centre d'études québécoises de l'Université McGill, prononcera une conférence intitulée «Le passage obligé de l'État nation à l'État multinational: le cas canadien», le jeudi 24 février à 19 heures dans le local 328 du pavillon Léopold Talbot, également professeur au Département de science politique de l'Université McGill. M. Gagnon est l'auteur de nombreuses publications dans les domaines de la politique canadienne et québécoise, de la sociologie politique, du fédéralisme et du nationalisme. Bienvenue à tous et à toutes. Renseignements : 856-3748.

Cours sur ordinateur

Un cours sur ordinateur (Internet et traitement de textes) est offert aux personnes de 30 ans et plus. Il faut s'inscrire d'ici le vendredi 25 février en composant le 856-4433.

Projet-impôt

Pendant les quatre fins de semaine de mars, des étudiants et étudiantes de troisième et quatrième années de la Faculté d'administration rempliront sans frais des déclarations de revenus pour les contribuables ayant un revenu inférieur à 26 500 \$. Le Projet-impôt sera offert du 10 au 12 mars, du 17 au 19 mars, du 24 au 26 mars, et du 31 mars au 2 avril, le vendredi de 18 heures à 20 h 30, le samedi et le dimanche de 11 heures à 17 heures. Renseignements : 856-4446.

Grands explorateurs

La série des Grands Explorateurs présente «Splendours des lacs de l'Océan Indien» le mercredi 1er mars à 19 h 30 dans la salle de spectacle du pavillon Jeanne-d'Arc. Ce documentaire sera commenté sur scène par Marc Guenier qui, après avoir parcouru le monde en traquant les drapiers vikingiens, les plus spectaculaires, présents les splendides et le charme des lacs de l'Océan Indien. L'entrée est de 30 \$, 8 \$ et 5 \$ et les billets sont disponibles au Centre étudiant. Renseignements : 856-4354.

Maîtrise en environnement

L'Université de Sherbrooke, pour une vision globale de l'environnement

Un programme multidisciplinaire

L'environnement constitue un domaine complexe et on ne le comprend qu'en tirant plusieurs fils. Ce programme multidisciplinaire de maîtrise en environnement, à la Faculté des sciences, aborde les domaines de la biologie, la chimie, les communications, le droit, l'économie, la géographie, la santé, les études d'impact, la gestion des risques, le développement, la gestion environnementale, etc.

Le programme de la maîtrise en environnement offre une formation adaptée aux besoins du marché ainsi qu'une reconnaissance des employeurs et des spécialistes dans le domaine.

Une formation solide et accessible

Le programme s'adresse à toute personne possédant un diplôme universitaire de 1^{er} cycle. Il offre le choix de deux chemins : une maîtrise de type sciences, une possibilité de stage intensif en entreprise, et une maîtrise de type techniques.

Renseignements

Maîtrise en environnement
Muriel Mac-Victorin
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
Téléphone : (819) 825-7918
Télécopieur : (819) 825-6800
3 886 267 1345
muriel.macvictorin@univsherbrooke.ca
www.univsherbrooke.ca/maitrise



UNIVERSITÉ DU
SHERBROOKE

Éditorial

Viva le Conseil des gougounas

Philippe Ricard

La semaine dernière le juge Deschênes de la cour du banc de la reine a statué que le Conseil des gouvernements de l'Université de Moncton avait les pouvoirs nécessaires pour créer et/ou annuler des nouvelles facultés. A toutes fins utiles, cette seule décision limiterait dorénavant le rôle du Sénat académique à un rôle d'observateur dans ce qu'il conviendrait d'appeler la vision académique de l'institution. Donc, pour toutes les décisions académiques qui seront prises à partir de maintenant, le Conseil des gouvernements pourra invoquer son droit de gérance (pour toutes les décisions qui ont en son sein des élus avec "la gestione" de l'U de M) et ainsi faire connaître l'Université. Non seulement cela veut dire que les Sénateurs n'ont plus un mot à dire sur les enjeux académiques importants (fusion ou création de Facultés), mais cela signifie aussi que l'Université de Moncton sera, à partir de maintenant, dirigée par 30 individus, les Gouverneurs.

Bien sûr, l'administration peut dire qu'elle considère "activement" la communauté universitaire sur les questions d'entraîne importance, surtout en ce qui a trait à l'académisme. Dans les faits, on sait bien que ce ne sont que de belles paroles pour bien paraître à la U et dans les journaux.

On en a d'ailleurs eu la preuve il n'y a pas si longtemps, alors que les membres de la Fédération et l'ADPUM se sont massivement opposés au rapport Robitaille. Pourtant, même si ces deux organismes qui représentent la majorité de la population universitaire étaient en désaccord avec la réforme académique, l'administration a eu le culot d'appliquer de force sa restructuration. On voudrait avoir une nouvelle image pour l'Université, une image qui représenterait une Université qui économe pour mieux servir sa "clientèle". Dans les faits, cette nouvelle image était faite au moment pour les médias. Dans les faits, l'Université économiserait relativement peu (0,61% du budget total de l'institution) et dériverait probablement moins bien sa "clientèle", les étudiants, qu'aujourd'hui.

Le Conseil des gouvernements avait le gros bout du bâton avant la décision du juge Deschênes, mais ses pouvoirs n'étaient pas tout à fait définis en ce qui a trait à l'académisme. Il avait un certain pouvoir, mais que le juge Deschênes a bien défini et a bien limité. Maintenant, le Conseil des gouvernements a encore le gros bout du bâton, mais on n'a plus besoin d'une autre instance pour prendre des décisions de "gestion" et ce, même s'il y a un certain lien avec l'académisme. Le Conseil des gouvernements peut évidemment prendre en compte les recommandations de d'autres instances ou groupes de personnes. Cependant, cela est limité à sa discrétion. Il peut agir en toute liberté ou "en toute âme et conscience", comme dirait l'autre. Donc, les gouvernements peuvent faire ce qu'ils veulent, point à la ligne.

Depuis la fin de la dernière année universitaire, on a pu voir le vrai visage du Conseil des gouvernements. En refusant, à la fin mars, de reconnaître les étudiants avant de voter le budget de l'Université qui prévoyait une hausse de 5% des droits de scolarité, les Gouvernements ont obligé ces derniers à réagir. Le résultat est connu de tous : les étudiants en liege ont bloqué la route de la réunion.

Cette année, la scolarité sera différente parce que les Gouvernements ont décidé de voter le budget (et une autre hausse des droits de scolarité) le 24 avril, alors que les étudiants sera terminés et qu'il n'y aura pas un étudiant sur le campus. Ainsi, on ne décide que les quatre membres de l'Université de la Fédération ne peuvent plus, comme c'était la tradition depuis une quinzaine d'années, soumettre certains membres de l'administration avant la disposition du budget. Cette rencontre n'était peut-être qu'un point d'information pour les étudiants, mais elle n'aura plus lieu. On nous dira qu'il faut vivre avec les conséquences des actes qu'on pose, à savoir bloquer la situation du budget de l'année dernière. On pourrait ajouter que ce n'est qu'une autre façon déguisée de contrôler et contrôler, de mieux les étudiants.

À l'heure où on se parle, l'administration veut modifier l'article 3 de la convention collective des professeurs. Plusieurs personnes ont signé à la demande de l'Université en disant qu'ils voulaient "discuter" la convention collective et ainsi résoudre le syndicat des professeurs à un "syndicat de bonheurs". De son côté, l'administration répond qu'elle a toujours respecté les contrats de travail qui ont été signés avec l'ADPUM. L'administration a la mémoire courte : pas plus d'un an-dix-huitième dernier, elle était à l'Université de la convention collective en imposant sa restructuration.

Il faut se rendre à l'évidence, l'Université ressemble dorénavant à une République des Bâtons. Elle est dirigée par une trentaine de personnes qui, pour la plupart, n'ont rien à faire des problèmes qui se résout quotidiennement sur le campus. De plus, l'Université de la République des Bâtons est présidée par le chef du gouvernement et de la dictature, ce qui n'est aucunement à dédaigner l'atmosphère, pas plus qu'à trouver des solutions qui pourraient satisfaire tout le monde.

Le temps est maintenant arrivé où les étudiants, les professeurs et la communauté académique ont à choisir quel type d'Université ils veulent dans le présent, mais aussi dans l'avenir. Le temps est venu de monter aux barricades. Le temps est venu de sauver la République des Bâtons et son Conseil des gougounas.



Mathieu Fournier

Billet d'humeur

Le lendemain de la veille

Frédéric Mallet

Tu vois une lumière blanche, presque aveuglante, tu penses que c'est la mort qui vient te chercher, mais c'est seulement une fente dans ton rideau. Tu veux te fermer la bouche mais elle est tellement sèche que c'est seulement de la poussière qui sort. Un mélange de Mando 8 et la phrase "c'est la dernière fois que je bats de ma vie", se répète dans ta tête. Tu veux le lever mais tu sais que le plus gros mal de tête t'attend. Tu ouvres les yeux, pas de mal de tête. Tu t'assoies, pas de mal de tête. C'est à ce moment que tu t'aperçois que tu es nu, sur le plancher de ta chambre, un sursaut sur la tête et "toulou toulou" d'être sur le ventre avec de la moutarde (ça me rappelle de bons souvenirs). Finalement, tu decides de te lever. Quelle erreur ! Le fatras mal de tête du lendemain de l'ivresse se manifeste. Ça commence tranquillement, comme si quelque un te frappait les tempes avec des O-tips, ça augmente d'intensité comme si un charpentier cognait des clous à côté de ton oreille et lorsque le mal atteint son plein potentiel, on dirait que deux joueurs de baseball professionnels te frappent sur le crâne avec leur bâton. Tu

te précipites vers la salle de bain pour prendre des aspirines, mais un bruit arrive non loin bruyamment. La douche est en marche et ton "crom-crom" est senti être chez sa blonde. Tu n'es même pas le temps de penser à son qui t'est passé la veille que le téléphone sonne. Tu prends le ciel que les mots qui te vont entendre vont être : "Écoute, j'ai entendu à votre service à Spirit Canada ?", mais c'est ton ami qui te dit : "Moi, si tu savais qu'est-ce que c'est un fait bien sûr". Tu essaies de répondre, mais tu es encore la bouche sèche donc le son qui sort est "crom-crom-crom". Le bip bip de la deuxième ligne se fait entendre. Tu appuies sur le piston et tu entends avec désespoir "crom-crom, c'est la mère, ton père et moi avons décidé de le faire une visite surprise, on va être là dans deux minutes". Tu prends ton courage à deux mains et tu decides d'aller voir ce que c'est dans la douche. Quelle surprise de voir que ton "crom-crom" est revenu conchier à l'appartement parce qu'il a dit à sa blonde : "crom-crom, c'est pas si grande que ça". Avec toutes ces émotions ton mal de tête est parti, tu peux finalement boire ton verre d'eau... et aller mettre tes boxes parce que tes parents sont à la porte.

Les Chroniques

Europe : Démocratie à géométrie variable ?

«La Démocratie ne nous donne le droit qu'à l'éternelle vigilance» -Alexis de Tocqueville.

Modeste Mba Talla

L'entrée au gouvernement à Vienne des libéraux nationalistes autrichiens (Freiheitlichen, FPÖ), conduit par leur chef charismatique, Jörg Haider, a provoqué une levée de bouclier dans de nombreuses chancelleries européennes. Ce changement intervient dans la politique autrichienne depuis et provoque du même coup la panique. On a dû mal à comprendre clairement cette soudaine montée de fièvre en Europe. Cependant, de nombreuses questions subsistent. Peut-on parler d'une démission prise à son propre piège ? Dois-on encore lui faire confiance ? Haider est-il tombé comme une mouche dans le bol de lait démocratique de l'Europe ?

Comment s'explique-t-elle l'arrivée du FPÖ au pouvoir ? Au cours des dix dernières années, on a, sans broncher, noté la montée de parti Haider. De 4,9 % lors des législatives d'avril 1983, les libéraux nationalistes autrichiens sont parvenus à

acquiescer leur score lors de celles du 9 octobre 1994, soit 22,6 %, surtout avec la venue de Jörg Haider à la tête du parti en 1986. Aujourd'hui, le FPÖ rivalise avec plus de 40 %, ce qui tout le monde n'envoie pas, à partager la gestion de la chose politique. L'arrivée de Haider au pouvoir n'est ni une fatalité, ni un hasard. C'est la conséquence logique de la faiblesse des partis traditionnels, les partis conservateurs (ÖVP) et socialistes (SPÖ) en Autriche, qui ont, durant un demi-siècle, occupé sans partage la scène politique.

Si la faiblesse de la démocratie dans les années 30 avait permis l'arrivée au pouvoir des monstres de la démocratie, celle de la fin du XX^e siècle est passablement différente. L'Europe des années 30 est une histoire du passé. Il est ainsi impossible de s'imaginer l'Europe comme les horreurs des fascistes. Car les mêmes choses ne produisent pas nécessairement les mêmes effets.

Il est important que l'Europe ne slide point à la panique. Haider n'est pas le vrai danger que l'on redoute. Certes, il a un

socialement populiste, qui lui fait mal à ses adversaires. Il aime les ridicules, les traits de caractère. Il adore les solutions faciles. Il fait jeune et sportif. En plus, il se respecte personne. Le vrai danger en Europe, c'est cette paranoïa des politiciens, ce sont les scandales, c'est le manque d'inspiration et l'absence de renouvellement des idées. En tant que l'Autriche, l'Europe confond la proie à l'ombre. La marginalisation de l'Autriche par l'Union européenne nique à très court terme d'avoir deux effets. Le premier serait de pousser les Autrichiens à se braver contre l'Europe et le deuxième de faire des armes à d'autres leaders de partis d'extrême droite. L'Autriche avait déjà subi cet affront à l'arrivée de Kurt Waldheim à la présidence autrichienne. Ce dernier fut accusé d'avoir appartenu aux forces SA (Sturmabteilung) de l'armée allemande, bien que quelques années plus tôt, il occupait pendant trois mandats le poste prestigieux de Secrétaire des Nations Unies.

Aujourd'hui, face au nouveau

seigneur, les Autrichiens, dans leur plus grande dignité, risquent de se sentir comme les mal aimés de l'Europe. Si sous d'autres cieux, certains ont commencé à flirter avec l'idée que la démocratie n'est plus 50% plus 1, on n'est pas surpris de voir l'Europe et certains pays men l'indéniable droit des Autrichiens. La démocratie implique de respecter les résultats d'une élection, tout autre comportement s'apparente à l'indignité. Il est inadmissible que les chefs d'États et de gouvernements européens s'opposent au suffrage des Autrichiens. Un peuple ven de la République envoie l'Autriche constituer une preuve d'indépendance profonde vis-à-vis des Autrichiens. Cette volonté de vouloir placer en Europe un «système démocratique» autour de l'Autriche n'est pas une attitude démocratique. Comment comprendre que l'on tolère l'existence d'un parti comme celui de Jean Marie Le Pen en France, et qu'on le laisse participer aux élections ? Sans doute son modeste score au

déclassement n'ayant pas atteint le seuil critique, on tolère. Le cas Haider va-t-il amener l'Union européenne à être désormais un pourcentage raisonnable à attendre par les partis d'extrême droite ? Ne vaut-il pas mieux évaluer le pouvoir dans l'art que de manquer d'énergie pour l'attraper lorsqu'il aura filé ? Ainsi évaluer, nous une démocratie à géométrie variable. L'Europe doit faire face à ses vices, sinon, mais elle doit en même temps faire confiance aux Autrichiens et au pouvoir innovateur de la démocratie. Elle ne doit pas perdre de vue que Haider n'est pas tombé comme une mouche dans le bol de la démocratie. De nombreux enfants terribles de la démocratie, Europe, le Pen du Front National, en passant par Christiane Fini de la Lega Italiana, Christoph Blocher de l'UDC en Suisse ou même Franz Schönhuber, l'ex-président des Republikaner allemands sans oublier Karl Dillen du Vlaams Blok flamand polluent en Europe et font perdre d'eau depuis belle lurette.

Chronique Santé et alimentation

Gâteau aux bananes et au chocolat

Geneviève Grégoire
Étudiante en nutrition

Je l'avoue, cette recette n'est pas «saine» à 100%. Mais une fois de temps en temps, il faut bien se gâter un peu ! Les bananes deviennent mieux vous donneront une excuse pour vous réchauffer le bec ! Ce gâteau se fait rapidement et se conserve bien... si vous êtes capables d'y résister !

Ingédients

250 mL de margarine molle (1 tasse)
500 mL de sucre blanc (2 tasses)
2 œufs battus
5 mL d'essence de vanille (1 cuillère à thé)
625 mL de bananes écrasées (2 tasses et demi)
750 mL de farine tout-usage (3 tasses)

10 mL de poudre à pâte (2 cuillères à thé)
10 mL de bicarbonate de soude (2 cuillères à thé)
250 mL de crème sure faible en m.g. (1 tasse)
125 mL de cassonade bien tassée (1 demi-tasse)
5 mL de cannelle (1 cuillère à thé)
300 g (1 paquet) de brisures de chocolat

Démarche

Réchauffer le four à 180°C (350°F). Dans un grand bol, mélanger le sucre et la margarine, jusqu'à ce que le sucre soit dissout. Ajouter les œufs et battre. Ajouter l'essence de vanille et les bananes. S'assurer que le tout est bien mélangé.

Dans un autre bol, combiner la farine, la poudre à pâte et le bicarbonate de soude. Ajouter ce mélange à celui contenant les bananes en alternant avec la crème sure (si la texture est bizarre, c'est normal, ne vous inquiéter pas !).

Mettre la moitié du mélange à gâteau dans un plat graissé de 33 cm x 23 cm (13 pouces X 9 pouces). Combiner la cassonade et la cannelle. Saupoudrer la moitié de ce mélange sur le gâteau ainsi que la moitié des brisures de chocolat. Verser l'autre moitié du mélange à gâteau, du mélange cannelle-cassonade et le reste des brisures de chocolat.

Cuire de 45 à 50 minutes... Mmmm !

C'est vous qui le dites

Lettre au Rédacteur en chef

L'attaque que vous lancez dans votre édition du 16 février à l'encontre du président du Conseil des gouverneurs, M. Dennis Savoie, dépasse la norme acceptable.

Vous ne parlez en question sans intégrité en lançant des allégations qui sont absolument non fondées. Je ne saisis pas par quelle gymnastique vous arrivez à conclure qu'il s'oppose ou ne défend pas le principe de financement spécifique pour notre Université.

À ce que je sache, jamais M.

Savoie n'a tenu de tels propos. Au contraire, il a été l'un de ceux qui a appuyé le plus fermement les démarches entreprises par l'Université au cours des dernières années en vue d'obtenir un financement accru de la part des deux ordres de gouvernement.

Jean-Bernard Robichaud,
recteur

N.L.D.R.
Permettez-moi, monsieur le recteur, de vous remercier la

moins pour avoir pris des positions au nom du président du Conseil des gouverneurs, M. Dennis Savoie.

Rappelez-vous la rencontre qui a eu lieu à la fin du mois de mars dernier entre le Conseil d'administration de la Fédération et le conseil exécutif du Conseil des gouverneurs. C'est à cette réunion que mon collègue, Raphaël Moore, avait fait une présentation sur la nécessité, pour l'Université de Moncton, de demander une formule de financement spécifique. À la

suite de l'exposé de l'étudiant en question, M. Savoie avait déclaré devant tous les membres du Conseil d'administration de la Fédération que l'Université de Moncton ne devait pas demander de financement spécifique. De plus, Dennis Savoie ajoutait que l'Université ne pouvait s'appuyer sur le fait qu'elle est francophone pour demander plus de financement de la part des gouvernements. Voilà la position du président du Conseil des gouverneurs. Si vous n'êtes toujours pas

convaincu, vous n'avez qu'à demander la révision des membres du Conseil d'administration de la Fédération étudiants.

L'important pour nous est de savoir si vous êtes convaincu ou non. M. Savoie ne vient-il pas lui-même défendre sa position? Est-ce que parce qu'il a besoin d'un intervenant pour faire valoir ses opinions? L'espère que non.

Philippe Riard
Étudiant en chef

Le droit de chialer

Je ne comprends pas pourquoi les signs de la majorité silencieuse se sont sentis si persécutés des propos du journaliste Philippe Riard dans le cadre d'un editorial du 9 février dernier. C'est peut-être parce qu'il avait tort et que ce dernier a été corrigé. Mais l'impression que les gens ne

peuvent pas consciencieusement de ce qu'implique vivre dans une démocratie. En effet, en tant qu'étudiant, on a non seulement le droit de chialer mais aussi les responsabilités qui vont de pair. Nos responsabilités sociales impliquent la construction d'une société à l'image de ce que l'on voudrait être, vivre et projeter et

cette démarche implique de parler, de partager et surtout, de se faire entendre.

La société à laquelle on aspire sera à la hauteur de ce que l'on aura construit. Et tout ça commence à l'université, dans nos revendications, nos convictions et la rigueur avec laquelle on

s'achemine à les faire respecter. Et on a pas tous besoin de se lever et d'aller parler dans un micro à l'AGA pour faire bouger et avancer les causes. L'important, ce n'est pas d'être pour ou contre, mais d'être conscient, convaincu et de transmettre d'une manière ou d'une autre ses convictions. On a l'obligation de laisser sa propre trace. Construire son opinion, la partager et la faire prévaloir, est-ce que ce ne sont pas là les responsabilités de tout citoyen? Et, par de fait même, des «non-objets» de tout diplômé universitaire mais malheureusement

difficile à noter avec des B+ ou des A?

L'avenir appartient à ceux qui se l'approprient. Face au mouvement étudiant qui se lève, embourgeoisé dans l'action. Donnons-nous un motif. L'impression de faire changer les choses et d'avancer dans une cause qui demandera toujours d'être débattue. Si ce n'est pas vous qui le faites, non seulement votre diplôme ne sera pas représentatif de ce que vous êtes vous-même, mais vous risquez de chialer à nous pas sans raison d'être.

Mario Ouellet
Étudiant en rédaction

Lettre ouverte à Mme Collette

Madame Lucille Collette,

Si l'état étudiant, voit la lettre que je convois à la suite des propos que vous avez tenus récemment à Radio-Canada et dans l'Acadie Nouvelle, au sujet du vote de grève des étudiants de l'Université de Moncton. La grève, dites-vous, n'est plus un moyen de revendication utilisé sur le campus. C'était à la mode dans les années 1970, mais aujourd'hui c'est désuet. Il faut se tourner plutôt vers la lobbying.

En bien, chère madame la vice-rectrice, merci de vos bons conseils maternels et surtout, de nous tenir au courant de ce qui est «in» et de ce qui est «out» aujourd'hui sur les campus. Il faudrait peut-être le dire aussi aux 270 mille étudiants de l'Université de Moncton qui ont fait la grève et l'occupation de campus pendant un mois, ainsi qu'aux dizaines de milliers d'étudiants des universités canadiennes, qui viennent tout juste de terminer une journée de grève.

Ce qui nous préoccupe, nous, contrairement à vous, ce n'est pas tant les moyens que les

objectifs de nos revendications. On s'en fait rapidement d'être à la mode ou non. Si la grève nous apparaît comme un moyen de revendication encore légitime ton passant, c'est à mon égard (pour nous amener l'accès à l'Université), c'est précisément parce que le lobbying que vous proposez et que vous préconisez ne donne pas de résultat. On en a un bel exemple avec le lobbying que fait l'Université auprès des gouvernements pour obtenir un meilleur financement de l'éducation supérieure. À ma connaissance, ça n'a pas donné grand chose. Alors que reste-t-il comme moyen de pression? Privilégier-venez que nous ayons recours aux bombes et aux prières d'anges ou à l'occupation?

Par ailleurs, quant on vote pris à la dernière Assemblée générale de la Fédération, qui a recueilli presque 80% des voix en faveur de la grève, vous êtes plutôt mal placés pour en contester la validité. Avant d'accuser les étudiants d'utiliser des procédures peu démocratiques, il faudrait d'abord regarder dans votre sac. Quand le recteur Jean-

Bernard Robichaud décide d'aller de l'avant avec son projet de restructuration de l'Université, malgré les fortes objections de la Fédération et de l'ARPPM, quand le même recteur à la dernière réunion du Sénat académique vote deux fois sur une même proposition afin d'obtenir une majorité d'une seule voix, quand le président du Conseil des gouverneurs, M. Dennis Savoie, exclut les procédures de nomination au poste de recteur, une rencontre entre les candidats et le corps professoral, alors là, chère madame, les étudiants n'ont aucune leçon de démocratie à recevoir de la direction de l'Université.

Espérons que la prochaine fois vous ferez des commentaires sur les revendications des étudiants, ou éventuellement des professeurs, vous vous souviendrez qu'on n'en est plus à l'époque des bons vieux collèges classiques, et que vous donneriez l'image d'une gestion moins dévouée de l'Université.

Hektor Haché-Haché

Photo de la semaine



Mais qui est-il?
Ély ou Doris?
Bon Dieu priez pour nous...

Local C-101, Centre étudiant
858.3738

Services aux étudiants et étudiantes

BOURSES D'ÉCHANGE CULTUREL UNIVERSITÉ DE MONCTON-UNIVERSITÉ DE POITIERS - 2000-2001

Ces bourses sont offertes à des étudiants ou des étudiantes de l'Université de Moncton désirant poursuivre leurs études à l'Université de Poitiers en France dès septembre 2000.

Ces bourses ont pour objet de favoriser et encourager un échange culturel entre la France et l'Université de Moncton.

ADMISSIBILITÉ:

- Les candidates et candidats doivent :
- être inscrites ou inscrits à temps plein à l'Université de Moncton;
 - avoir terminé au moins une deuxième année d'études à l'Université de Moncton;
 - être de souche académique.

DOMAINE D'ÉTUDES:

Ouvert

VALEUR DE LA BOURSE:

De l'ordre de 21 000 francs (environ 3 200 \$ can.).

DURÉE D'ATTRIBUTION:

La bourse est valable pour l'année universitaire 2000-2001.

PRÉSENTATION DU DOSSIER:

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants:

- un relevé de notes correspondant à toutes les sessions universitaires complétées;
- deux lettres de recommandations attestant du sérieux et de la maturité de la candidate ou du candidat.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DEMANDES:

le 20 mars 2000

FORMULAIRES DE DEMANDE:

Les candidates et candidats peuvent obtenir les formulaires de demande en s'adressant au:

Service des bourses et de l'aide financière
Centre étudiant
Local C-101

Aide financière

ATTENTION: L'été 2000 est plus proche qu'on ne le pense!

Le ministère du Travail rappelle aux étudiants du postsecondaire que même si nous sommes en plein milieu de l'hiver, il est déjà temps de faire une demande pour un emploi à l'été 2000.

Nous acceptons dès maintenant les demandes pour notre programme d'emplois d'été pour étudiants.

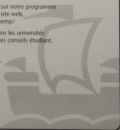
Les étudiants des universités, des collèges et de douzième année qui prévoient fréquenter une institution postsecondaire l'automne prochain sont admissibles!

Il est possible d'obtenir plus de renseignements sur notre programme d'emplois d'été pour étudiants en visitant notre site web, à l'adresse <http://www.gov.nb.ca/dol-mdt/progemp/>

Les formulaires de demande sont disponibles dans les universités, et collèges de la province, de même qu'auprès des conseils étudiant.

**L'été 2000 approche à grands pas...
Inscrivez-vous dès maintenant!**

New Brunswick
Ministère du Travail

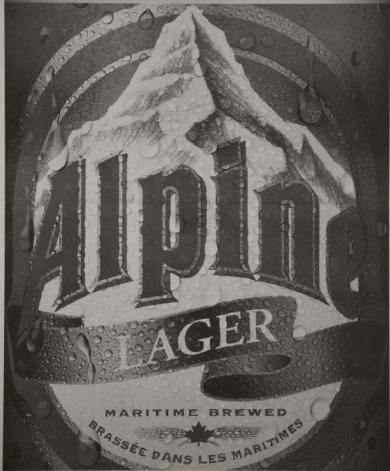


EN GRÈVE

À partir de 6h le matin du 29 février,
tous les accès au campus seront
barricadés

*Pour plus d'information, contactez votre conseil étudiant,
présentez-vous aux bureaux de la Fédération ou encore,
contactez-nous au 858-4484.*

ICI ON L'A.





Référendum

Vos factures médicales vous
coûtent une fortune ?

Comparaison entre un régime étudiant, privé et d'employé

Régime étudiant (ex : régime proposé par la FÉÉCUM)	Régime privé (ex : La Croix Bleue)	Régime d'employé (ex : Seabury & Smith)
105 \$	267 \$	354 \$
Aucune discrimination d'âge, de sexe et de condition de santé.	Si en bonne santé, entre 18 et 39 ans et variant selon le sexe.	Si en bonne santé.

Un régime de soins de santé pour étudiant à un coût abordable vous sera
proposé lors du référendum de la Fédération des étudiants et étudiantes
du Centre universitaire de Moncton (FÉÉCUM).

28 et 29 février 2000

Les Arts&Spectacles

Billet Culturel

Cultivés comme des légumes

Ariane Fortin-Patenaude

N'allons pas nous imaginer que le simple fait de détenir un diplôme prouve que nous soyons des plus cultivés et des plus cultivés. Ne nous laissons pas berner par ce que les hauts placés tentent de nous faire croire. La culture et l'éducation ne s'achètent pas sur un simple diplôme. En fait, le diplôme permet d'accéder au monde des grands maîtres, mais nécessairement d'en faire partie. Les titres cherchent à flatter la population en lui faisant croire qu'elle n'a pas besoin d'aller chercher plus loin que ce que l'école lui a appris. Révétons-nous et fondons un peu plus loin que le bout de notre nez.

Actuellement, les dirigeants dissimulent bien leur tactique. Ils ont inventé un système des plus ingénieux, le système d'éducation. Cette invention convainc les gens que le diplôme est tout à l'opposé de la connaissance. Laissez-moi vous dire que l'un s'est fait monter un gros ballon. Il ne faut pas dégriser le besoin d'être scolarisé. L'objectif ne consiste pas à lâcher l'école demain matin et à partir

l'école. Là n'est pas la recette pour régler le problème. Les maigres révolutionnaires, qui refusent de se conformer au système existant, n'aboutissent à rien. Il s'agit de montrer un peu plus de ruse que le gouvernement et de servir des astuces de nos chefs pour les retourner contre eux. Alors, à moins d'être un génie comme Einstein, il faut intelligemment passer par la pyramide de la scolarité afin d'affronter les autorités et de changer le monde. L'idée est donc de ne pas se limiter au bas du monde et d'accroître notre savoir, d'élargir nos horizons et d'étendre notre culture personnelle. Il devient alors une obligation de s'insérer en haut, en sortant des quatre coins de notre poche et en se confrontant à d'autres pensées, d'autres cultures.

Ce phénomène visant à garder la population sous le joug de l'ignorance n'est pas né d'hier. Dans le temps de nos grands-pères, l'Église catholique possédait le monopole de la vérité. Chacun devait croire, sans réfléchir et sans soupçonner, ce que le curé

prescrivait à sa paroisse. Les sermons des membres du clergé n'étaient pas qu'en surface la doctrine, mais dictaient dans de belles tournures de phrases ce que les gens devaient faire pour éviter l'enfer. À l'époque de nos grands-pères, au moins, les sermons étaient compréhensibles. Rappelons-nous qu'au tout début du règne de l'Église, la messe était récitée en latin. Le but ultime de cette procédure était à garder la population dans l'ignorance et à éviter ainsi toute révolte du peuple.

En effet, la méthode est très simple. Moins les gens sont instruits, moins ils peuvent se lever afin de démentir les insinuations, de protester, d'émettre une opinion ou de proposer des solutions équitables. Donc, plus un peuple, un groupe d'employés ou une classe est dépourvu de connaissance, plus ses supérieurs détiennent le champ libre à l'imposition de leurs règles. De plus, ces règlements sont présentés sous forme de gâteaux étonnants, puisqu'ils utilisent bon nombre de moyens pour détourner les gens de la réalité.

Les dirigeants utilisent deux méthodes pour éviter la révolte de la population. Premièrement, ils s'assurent que l'éducation ne donne pas les armes susceptibles de mener à leur chute. Les chefs prétendent ainsi que le diplôme est le summum du savoir et étouffent les docteurs avec de gros salaires. Deuxièmement, ils limitent l'accès à la scolarité par le biais de coûts exorbitants. Malheureusement,

c'est en haut d'étudier! La classe pauvre reste donc la classe pauvre et ce sont en grande partie les riches qui subissent l'éducation. Cela ne vous paraît-il pas si nouveau? Cette stratégie se transmet de gouvernement en gouvernement, de génération en génération, de siècle en siècle, depuis déjà trop longtemps. Que la génération de demain s'instruise et qu'elle mette un terme à tout cela!

ENSEIGNER LE FRANÇAIS EN LOUISIANE

Le Conseil pour le Développement du français en Louisiane (CODDFL) en collaboration avec le Département des Écoles publiques de la Louisiane, ce projet s'inscrit dans le cadre de l'entente de coopération Maritimes/Louisiane et vise à aider cet État américain à appliquer sa politique d'enseignement du français langue seconde ou du programme d'immersion française.

UNE EXPÉRIENCE ENRICHISANTE

Pour l'enseignant-e néo-brunswickois-e il s'agit d'une occasion unique d'élargir son expérience professionnelle et de participer à un projet de coopération internationale.

RÉMUNÉRATION

Le salaire est versé par les commissions scolaires de la Louisiane et est fixé présentement à 24 900 \$ US pour la première année. Ce montant est imposable aux Canada ainsi qu'États-Unis.

CONDITIONS D'ADMISSION

1. Être titulaire d'un diplôme d'enseignement
2. Avoir de l'expérience en enseignement du français langue seconde

AUTRE CONSIDÉRATION

Étant donné le manque de transport en commun en Louisiane, il est impératif d'avoir une voiture avant le départ pour la Louisiane.

POUR S'INSCRIRE OU S'INFORMER

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de:

Madame Denise Bouchard
Ministre des Affaires Intergouvernementales
Gouvernement du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton, N.-B. E3B 5H1
Tél.: (506) 453-2976

Les entretiens auront lieu les 6 et 7 avril 2000 à Moncton. Tous les candidats doivent obligatoirement assister à une session d'information qui aura lieu en matinée du 6 avril.

Échéance: Avant le 24 mars 2000

New Brunswick
Bridges
Bridges

La LICUM

La Manie de l'impro se continue

Isabelle Landry

À la suite de la deuxième édition d'Impromania, présentée jeudi dernier par la LICUM, c'est le capitaine des vents, Jean Sébastien Levesque, qui est devenu le nouveau champion de cet événement "par-per-vue".

Pour ce faire, il a dû affronter en quatrième ronde la recrue Dominic Dulpé. Cette dernière impressionnait, forte en émotion et axée sur les différents styles cinématographiques et théâtraux, s'est terminée par une différence d'un seul vote. «Avec l'Impromania, les joueurs sont simplement là pour avoir de plaisir, ce fait que c'est intéressant que j'ai eu la chance de bien performer tout un

m'amusait dans un événement qui diffère des matchs habituels», affirme l'étudiant de quatrième année du Département d'Art dramatique, Jean-Sébastien Levesque.

En effet, ce tournoi d'impro est plutôt à vocation d'un combat de boxe, au lieu d'une partie de hockey comme à l'habitude. Les 16 impressionnés accumulant les plus hautes statistiques jusqu'à présent dans la saison régulière de la LICUM couraient la chance de gagner la cagnotte d'Impromania. Ce titre, qui avait été remporté l'an dernier par l'assistant capitaine des blues, Merrill Bouchard. Cette dernière comptait bien défendre son titre, mais la troisième Dominic Dulpé l'a vu autrement. Lors de la troisième

ronde, ces deux joueurs se sont affrontés dans un environnement très différent de celui que l'on peut voir habituellement lors des matchs de hockey. Des meubles et accessoires, tels

qu'une boîte en carton et un téléphone, étaient à la disposition des joueurs. Or, à cette ronde, les joueurs pouvaient utiliser les objets donnés et ce, comme ils le voulaient. Une impro où les stars ont été très présentes.

Alors, en se basant sur les propos émis par le dreyen de la LICUM, le tour a été un franc succès et ce, pour une deuxième année consécutive. «Il est donc fort probable que le public aura la chance d'assister à Impromania III», ajoute Michel Albert.

Les Arts & Spectacles

Chronique disques



Blink the Star
August Everywhere
Universal/Dreamworks

Philippe Landry

London Zedony et ses deux complices nous offrent déjà le troisième effort en cinq ans du groupe Blink182. Le Star Déjà acclamé par la critique, avec même la sortie de l'album, la formation canadienne nous offre un disque surprenant, aux rythmes et aux sonorités différents de ce qui se fait principalement sur la scène canadienne.

Blink182 le Star, même s'il s'agit d'un trio, est plutôt l'œuvre d'un seul homme. À peine âgé de 25 ans, le génie musical London Zedony compose paroles et musique, réalise et fait les arrangements musicaux du groupe.



Enigma
The Screen Behind the Mirror
Virgin Records

Tommy Ward

Michael Cretu est à la tête de cette formation qui arrive (finalement pour les fans ?) avec un quatrième album intitulé The Screen Behind the Mirror.

Sur ce nouvel album, Cretu a utilisé un échantillonnage de Camerino Bassano (O Portinari) pour ses premières chansons, dont le premier extrait, "Gravity of Love". Les

August Everywhere prend différentes directions musicales qui, pourtant, se rejoignent pour former un album solide, avec des arrangements et une réalisation impeccable. Déjà fort apprécié pour son talent aux États-Unis, Zedony pourrait fort bien s'attirer de nouveaux fans au Canada avec son nouvel album.

Pour les nostalgiques, cet album ne va pas nous rappeler les belles années de Tears for Fears. On retrouve aussi de fortes influences de Pink Floyd. Les rythmes molles, parfois plaisants de Blink182 le Star nous rappellent également Yo La Tengo, une autre formation scabieuse, cependant plus active sur le plan underground. Le parler de la formation nous présente des textes introspectifs, relatant les problèmes sociaux sous forme de métaphores plus complexes que les autres que les autres. Le premier extrait, Below the Sliding Doors, par exemple, fait référence à l'holocauste et son rêve incommensurable d'une société qui se change encore.

August déjà fait partie de la formation montrealaise Tiedies à 19 ans avec la bande Melrose Aul Das Maar (ex-Hole). Zedony présente un album intelligent et sans prétention. August Everywhere de Blink182 le Star aura plaisir à être en quête de découvertes et de nouveautés dans le monde de la pop commerciale.

paroles et la musique des chansons sont à la fois philosophiques et poétiques. Les chansons reflètent beaucoup la spiritualité. Et comme les albums précédents, Enigma réussit à nous transporter dans un monde qu'il a créé depuis le premier album paru en 1996.

On remarque également la présence de la voix de Ruth Ann du groupe Olive qui vient parfaire les compositions de Cretu, des compositions qui s'enrichissent toutes les uns après les autres sans le moindre sacroscage.

Dix les premières minutes de l'album, on se sent entrer en transe et, voilà l'album fini, nous voilà surpris de voir que c'est déjà terminé. Un magnifique voyage qui permet d'oublier les tracas quotidiens. Un album rythmé, mais à la fois très réfléchi. On sent que les arrangements ont été étudiés minutieusement, parce que les nombreux sons conduisent avec aisance dans chacune des chansons. Un album et un groupe à découvrir.

APPEL DE CANDIDATURES Direction du Front

La FÉDECUM recevra dès le 23 février 2000 à 18h00 et ce, jusqu'au vendredi 3 mars 2000 à 18h00, des candidatures à la direction du journal étudiant Le Front.

Responsabilités:

- répond du journal au conseil d'administration de la FÉDECUM;
- s'assure de la bonne marche des activités du journal et voit à ce que les règlements généraux du journal soient respectés;
- s'assure de la sortie du journal en temps et due forme, y compris la vérification finale du contenu;
- s'occupe des abonnements;
- voit aux bonnes relations de travail;
- est responsable des relations politiques, est le porte-parole officiel du Front vis-à-vis les milieux extérieurs, sinon, il a l'autorité de l'éditorial;
- prend la décision ultime en ce qui a trait au contenu du journal;
- s'occupe de la gestion financière, avec la direction générale de la FÉDECUM, détermine le budget du Front. S'assure que le budget approuvé par le conseil d'administration de la FÉDECUM soit respecté;
- est redevable au conseil d'administration de la FÉDECUM ainsi que devant la population étudiante en général, en ce qui concerne toute plainte provenant des actions du journal.

Mandat:

De 19 mars 2000 au 14 mars 2001.

Rémunérations:

La direction du Front reçoit une rémunération de 65\$ par semaine.

Candidatures:

Les candidats et candidates doivent être membres en bonne et due forme de la FÉDECUM et doivent remettre une lettre de candidature, accompagnée d'un curriculum vitae à jour, au comptoir de la réception de la FÉDECUM à l'attention de la vice-présidente services et administration.

Les candidatures seront étudiées par un comité d'embauche composé de la vice-présidente services et administration, de la direction générale du Front, de la direction générale de la FÉDECUM et de deux membres du conseil d'administration. La recommandation du comité sera soumise lors d'une réunion régulière du conseil d'administration.

Groovy Aardvark Exit Stage Dive Kafka / MPV

Philippe Landry

Peu de temps après la sortie de très surprenant Oxytérope, Groovy Aardvark nous arrive avec un album live, qui est en quelque sorte une rétrospective de leur carrière jusqu'à présent.

Ensemble depuis plus de 15 ans, il ne fait ni doute que Groovy Aardvark est la référence par excellence, avec Grin Blank, dans le monde de la musique rock-alternative québécoise.

Le titre "Exit Stage Dive" est représentatif de l'album, puisqu'il ne fait pas plus d'un spectacle de Groovy pour savoir que nous avons affaire à des bêtes de scène. L'album contient toutes les pièces communes du groupe, quelques pièces inédites, de même que d'autres moins connues publiées sur leurs trois albums.

Impossible de savoir si l'album a été enregistré, bien qu'il ne nous laisse pressager que plusieurs de ces pièces proviennent de spectacles à Montréal. La réalisation est excellente et l'imagerie du spectacle se transpose à merveille dans nos écouteurs.

Même l'humour, pour lequel la formation est reconnue, est présent dans l'album, ainsi que dans la pochette où se retrouve une lettre écrite par la formation à la manière à vivre, le chanteur. Y est également présente une liste complète de tous les spectacles donnés depuis 1994, accompagnée d'une liste des nombreuses camarades-débiles les de ces interminables tournées.

Attrahés par le récent départ du guitariste «Monsieur» Thibault, les fans auront sans doute de quoi se réjouir dans le nouveau millénaire, puisque la formation prévoit lancer un album en janvier, ainsi qu'un autre contenant des démos enregistrées au début de carrière. Album fortement recommandé pour les fans, ainsi que pour ceux qui désirent découvrir le groupe.

D'Angelo Voodoo Virgin Records Tommy Ward

Voodoo est le titre du dernier album du chanteur D'Angelo. Un album à savoir «R&B» qui tend parfois vers le «rap». Sur cet album, D'Angelo est à la fois chanteur, compositeur et producteur. Il a également participé au mixage de l'album. L'album a été enregistré au Electric Lady Studios à New York, le studio d'enregistrement du défunt Janis Hendrix.

Sur cet album, D'Angelo n'a pas hésité à suivre



la tendance actuelle qui est d'avoir la participation d'artistes. Method Man et Red Man ont collaboré sur le premier extrait de Voodoo, Left & Right. On remarque également les influences de vieux groupes tel Earth Wind & Fire dans la première écoute. Les arrangements sont peu complexes, mais toujours avec la présence de rythmes qui «groovent».

Voodoo est un album qui s'écoute bien du début à la fin sans trop d'acrobacie. Il y a peut-être un peu trop de ballade, mais ça démontre tout de même un album qui réjouira certainement les grands amateurs de R&B.

Les Arts & Spectacles



Vidéotron Lake Placid

Jeremy Ward

Lake Placid est un film qui mélange l'horreur et la suspense. Il met en vedette Bridget Fonda (A simple plan, Jackie Brown), Bill Pullman (Brokendown Palace, Independence Day) et Oliver Platt (Thru to Yango).

L'histoire est très simple : un crocodile géant est apparu (de quelle façon ? On ne sait pas...) dans un lac du Maine aux États-Unis.

L'histoire de ce film ne fait pas preuve de beaucoup d'intelligence. Tout est très prévisible. Mais pour agrémente le film un peu plus, on a ajouté la présence de tensions sexuelles entre les acteurs principaux. La petite

"grosplan" du film offre au petit monsieur de coucher avec elle s'il ne plonge pas à l'eau et un autre petit monsieur veut coucher avec une autre belle petite madame. Mais nous autres, on veut le voir le fameux crocodile. Finalement, après les chahuts sexuels, on aperçoit le crocodile. C'est là qu'on remarque qu'il est plus petit que les effets spéciaux parce qu'ils sont très réalistes.

Raconter l'histoire ou décrire les scènes seraient dévoiler le peu de "punch" du film. Mais Lake Placid est à voir pour ses bons effets spéciaux. Si vous n'avez pas envie de réviser une histoire compliquée, c'est Lake Placid qu'il vous faut.

La blague de la semaine

La veille d'un examen final de physique, deux amis se rendent à une soirée bien arrosée et se révoltent en retard. Bien sûr, ils avaient très peu étudié. L'un d'eux eut une bonne idée. Il alla voir le professeur et lui expliqua qu'ils étaient allés visiter une vieille tante à l'extérieur de la ville et avaient décidé de dormir là ; puis, qu'ils se leveraient tôt pour venir faire leur examen et qu'ils eurent une crevasse, d'où leur retard. Comme ils étaient de bons étudiants, le professeur leur dit qu'ils pourraient faire un examen demain matin.

Le lendemain, le prof de physique fit asseoir les deux étudiants dans deux salles différentes. L'examen ne comportait qu'une question de 100 points : quelle roue a été crevée ?

Les citations de la semaine

"Il faut regarder loin pour voir nulle part"

Jean-Jacques Goldman

"Ne te crois pas pauvre parce que tes rêves ne se sont pas réalisés : vraiment pauvre est celui qui ne connaît pas le rêve !"

Marie Von Ebner-Eschenbach

Université de Moncton

Service de logement

EMPLOIS

Année universitaire 2000-2001

Ces postes sont d'une durée de huit mois, soit l'année universitaire. Les titulaires assumeront leurs fonctions le 28 août 2000 et termineront leur travail le 24 août 2001. Lors du congé de Noël, les titulaires pourront s'absenter du 22 décembre 2000 au 2 janvier 2001.

MAISON LAFRANCE (2 postes)

Gérant ou gérante

Répondant au directeur du Service de logement, le gérant ou la gérante de la Maison Lafrance voit à l'application des politiques en vigueur visant à assurer le bon fonctionnement de la maison. De plus, la personne choisie accomplit les tâches administratives qui lui sont assignées.

Assistante(s) gérant(e)

Répondant au gérant ou à la gérante de la Maison Lafrance, l'assistant ou l'assistante voit au bon fonctionnement des services offerts aux locataires de la maison. De plus, il ou elle assiste le gérant ou la gérante dans l'application des politiques en vigueur et dans l'exécution des tâches administratives.

MAISON LANDRY (1 poste)

Gérant ou gérante

Répondant au directeur du Service de logement, le gérant ou la gérante de la Maison Landry voit à l'application des politiques en vigueur visant à assurer le bon fonctionnement de la maison. De plus, la personne choisie accomplit les tâches administratives qui lui sont assignées.

MAISON MASSEY (1 poste)

Gérante

Répondant au directeur du Service de logement, la gérante de la Maison Massey voit à l'application des politiques en vigueur visant à assurer le bon fonctionnement de la maison. De plus, la personne choisie accomplit les tâches administratives qui lui sont assignées.

RESIDENCE L'ETIERRE (4 postes)

Gérant ou gérante

Répondant au directeur du Service de logement, le gérant ou la gérante voit à l'application des politiques en vigueur visant à assurer le bon fonctionnement de la résidence. De plus, la personne choisie accomplit les tâches administratives qui lui sont assignées.

Assistante(s) gérant(e)

Répondant au gérant ou à la gérante, l'assistante(s) gérant(e) voit au bon fonctionnement des services offerts aux locataires de la résidence. De plus, il ou elle assiste le gérant ou la gérante dans l'application des politiques en vigueur et dans l'exécution des tâches administratives.

Animatrice (1 poste) / animateur (1 poste)

Répondant au gérant ou à la gérante, l'animatrice et l'animateur voient à la planification, la mise en œuvre et le contrôle d'activités sociales, éducatives, sportives et culturelles à l'intention des locataires. Ils assistent aussi le gérant ou la gérante et l'assistante(s) gérant(e) dans l'application des politiques en vigueur et dans l'exécution de certaines tâches administratives.

APPARTEMENTS-ÉTUDIANTS (2 postes)

Responsable: 150 Morton, 160 Morton, 190 McLaughlin, 22 Ward

Répondant au directeur du Service de logement, le ou la responsable voit à l'application des politiques en vigueur visant à assurer le bon fonctionnement des appartements-étudiants dans l'édifice qu'il ou qu'elle habite ainsi qu'à l'exécution des tâches administratives assignées.

Qualifications:

- être locataire du Service de logement de l'U de M pour l'année académique 1999-2000;
- être étudiant ou étudiante à temps complet en 2000-2001;
- faire preuve de maturité et d'initiative personnelle;
- démontrer par sa formation et son expérience qu'il ou qu'elle possède des habiletés dans le domaine de la supervision, de la gestion et des relations humaines;
- l'expérience comme responsable de logements ou l'équivalent serait un atout.

Les candidatures pour ces postes seront reçues au Service de logement jusqu'au 22 mars 2000. Pour plus de renseignements sur ces postes, et pour obtenir un formulaire de demande d'emploi veuillez vous adresser au:

Service de logement, Local 1721, Édifice Tallon/annexe Téli: 858-8008 - Fax: 858-4128

Les Arts & Spectacles

Connaissez-vous Norm ?

Madeleine Blanchard

Vendredi soir, la semaine est enfin terminée. Tu te retrouves à l'Olympus avec les «chams-outons» d'un perch de bière et d'une poutine de pizza. Norm prend sa place et le son de la guitare remplit l'air. Au retentissement d'un «HOOAH!», le show commence.

Norm le humoriste, originaire

de Moncton, chante à l'Olympus tous les vendredis soirs depuis maintenant trois ans. Il est aussi régulièrement un peu partout en ville, du Conna jusqu'au Musical Rosa's. Finalement de l'École Mathias Martin en 1975, il est aujourd'hui chômeur de métier.

Cela fait depuis l'âge de vingt ans que Norm joue de la musique. «J'ai vraiment commencé

dans des parties de soirée, récemment, c'était quelque chose que j'avais toujours voulu faire, mais je croyais être trop jeune pour jouer en public.» Norm a toutefois su s'inspirer de ses débuts en musique afin de valancer sa place. «J'aime toujours de créer une atmosphère de party de cuisine, privée et décontractée, je pense que c'est de cette façon que je pourrais me sentir à l'aise avec mon public. Et si on

est à l'aise avec son public, on peut faire n'importe quoi.»

Norm aime surtout jouer le genre de musique qui a marqué sa vie : «La musique des années 60 et 70 m'a beaucoup inspirée, déclare-t-il, d'ailleurs, la plupart des chansons que j'interprète proviennent de cette période.»

Musicien et sportif

Norm le humoriste est aussi un passionné du volley-ball. En 1977, il faisait partie de la formation des Aigles de l'Université de Moncton. Il a également eu la chance, cette même année, de jouer pour l'équipe nationale au niveau junior. Il terminera ensuite sa carrière de volleyeur universitaire en tant qu'entraîneur des Aigles et des Anges de 1978 à 1985.

Aujourd'hui, Norm n'a plus rien au volley-ball. «La musique prend tout mon temps», explique-t-il. Même s'il est maintenant résident dans la région de Moncton, Norm garde toutefois une attitude très modeste : «Je ne

me vois pas comme une superstar», déclare-t-il, l'année dernière, il a été nommé «Meilleur chanteur de la semaine» par le public. Dans ce domaine, il faut être capable de travailler avec le public, il ne faut pas exiger leur attention complète. On est là pour chanter et s'ils veulent nous écouter c'est leur choix.» Norm est fermement convaincu que c'est le genre d'attitude qu'il faut adopter afin d'avoir du succès dans le domaine de la musique aujourd'hui.

Norm tient beaucoup à remercier les étudiants de l'Université de Moncton ainsi que tout le personnel de l'Olympus et de Radio J. «J'apprécie beaucoup tout ce que ces gens ont fait pour moi, affirme-t-il, ils m'ont beaucoup aidé à me faire connaître un peu partout en ville.» Norm a aussi un message spécial pour l'audience et les compères : «Allez répandre l'énergie, si vous êtes libres, rendez-vous à l'Olympus pour une soirée avec Norm. HOOAH!!

An Acoustic Sin en spectacle

Gabrielle Gauthier

An Acoustic Sin a encore une fois fait un excellent show dans sa salle bondée. Au deuxième à Moncton, samedi dernier, Mimi n'y avait plus de place à l'extérieur. Il y avait beaucoup de gens qui attendaient à la porte pour prendre les places de ceux qui parvenaient tôt, tout en écoutant les chansons qu'ils connaissaient presque tout par cœur.

Toujours bien organisé, Ronnie LeBlanc, Stephen LeBlanc, Daniel Dupont et Richard Bourgoin, originaires de

Moncton, savent très bien donner aux gens ce qu'ils veulent. On voit que les quatre musiciens apprécient les spectateurs qui les encouragent, en applaudissant avec un plaisir évident les chansons préférées de la foule. De plus, leur façon amicale et souriante d'accueillir les personnes qui veulent poser des questions ou demander des autographes après le spectacle est signe qu'ils ont encore les pieds sur terre, même après avoir été élus en nomination pour deux East Coast Music Awards cette année.

Enfin, si vous n'avez jamais eu le plaisir de voir un des spectacles de An Acoustic Sin, je vous encourage fortement de vous y rendre la prochaine fois qu'il se fera dans la région. Les chansons qui semblent être les plus populaires sont «The Appraisal», «The Hallelujah Song» et «What If» qui apparaissent sur les deux albums du groupe... «Erase The Sky et Of Four corners.

radio
PALMARES FRAMPTONNE
SAMEDI 20 FÉVRIER 2000

NO	ARTISTE	CHANSON	CL.
1	THE BEATLES	Let It Be	A
2	THE BEATLES	Let It Be	A
3	THE BEATLES	Let It Be	A
4	THE BEATLES	Let It Be	A
5	THE BEATLES	Let It Be	A
6	THE BEATLES	Let It Be	A
7	THE BEATLES	Let It Be	A
8	THE BEATLES	Let It Be	A
9	THE BEATLES	Let It Be	A
10	THE BEATLES	Let It Be	A
11	THE BEATLES	Let It Be	A
12	THE BEATLES	Let It Be	A
13	THE BEATLES	Let It Be	A
14	THE BEATLES	Let It Be	A
15	THE BEATLES	Let It Be	A
16	THE BEATLES	Let It Be	A
17	THE BEATLES	Let It Be	A
18	THE BEATLES	Let It Be	A
19	THE BEATLES	Let It Be	A
20	THE BEATLES	Let It Be	A
21	THE BEATLES	Let It Be	A
22	THE BEATLES	Let It Be	A
23	THE BEATLES	Let It Be	A
24	THE BEATLES	Let It Be	A
25	THE BEATLES	Let It Be	A
26	THE BEATLES	Let It Be	A
27	THE BEATLES	Let It Be	A
28	THE BEATLES	Let It Be	A
29	THE BEATLES	Let It Be	A
30	THE BEATLES	Let It Be	A

BIG SCREEN! BIG SOUND! BIG DIFFERENCE!

FAMOUS PLAYERS

5,75 \$ Admission générale
du lundi au jeudi - Toute la journée

5,75 \$ en matinée **8,75 \$ en soirée/admission générale**

FAMOUS PLAYERS 8 MONCTON, 125 PROM. TRINITY

Toutes nos salles sont équipées avec le son Digital

DIGITAL SOUND ✓

certains cinémas

CINEMA 1	WWF No Way Out The Whole Nine Yards <i>(Play For Your Sunday Feb. 27th)</i>	AA	8:00 seulement les 9:00 only 2:10, 4:40, 7:30, 9:50
CINEMA 2	Tagger Movie Galaxy Quest	G	1:00, 3:00, 5:00, 6:50 9:00
CINEMA 3	American Beauty	AA	1:10, 4:10, 7:05, 9:45
CINEMA 4	Sixth Sense	PG	2:20, 4:45, 7:10, 9:30
CINEMA 5	Snow Day	PG	1:30, 4:00, 7:25, 9:35
CINEMA 6	Toy Story 2 The Green Mile	G	2:00, 4:30 8:00
CINEMA 7	Wonder Boys	AA	1:20, 3:50, 7:00, 9:35
CINEMA 8	Reindeer Games		1:40, 4:20, 7:15, 9:40

DISPONIBLE CHEZ FAMOUS PLAYERS

Pizza-Hut®
certains

THEATRE

Les Arts & Spectacles

Les Corbeaux : une passion dévoilée

Marie-Andrée Martin

La Galerie Saint-Nom présente, jusqu'au 11 mars prochain, l'exposition *Les Corbeaux*, de Gilles Leblanc. Cette exposition constitue pour ainsi dire, un retour en arrière pour l'artiste qui s'est inspiré de ses souvenirs d'enfance pour réaliser ses œuvres. En effet, le corbeau occupe une place bien particulière dans la vie de l'artiste, et ce, depuis sa toute première expérience de chasseur. Bien que plusieurs personnes considèrent qu'il s'agit d'un animal maléfique, Gilles Leblanc, lui, le perçoit plutôt comme un oiseau intelligent, doté d'une capacité d'adaptation remarquable. M. Leblanc est également fasciné par le mystère qui entoure le corbeau. C'est donc en

s'inspirant de cette passion qu'il a réalisé les neuf estampes en linogravure consacrées à cet oiseau. Il a utilisé deux techniques afin de créer ses œuvres, soit le monotype et la lithographie sans eau. Il apprécie bien cette dernière technique, puisqu'elle lui permet d'obtenir plusieurs tirages différents. On retrouve le corbeau dans huit de ses œuvres. Par des titres plutôt révélateurs, il semble que l'artiste ait voulu raconter une certaine évolution chez l'animal en question : «La fabrication de l'espèce», «L'espèce du corbeau», «L'usage», «La tempête de neige», «Retour à la terre», «La création». Les tableaux sont généralement sombres, comprenant évidemment beaucoup de noir, mais

également des teintes de beige, de gris, de brun et de rouge. Quatre croix en néon rouges sont fixées aux murs, créant ainsi un contraste lumineux très original.

Les Corbeaux constitue en fait la première exposition solo d'envergure de Gilles Leblanc. Ancien étudiant à l'Université de Moncton, il a terminé, en 1994, son Baccalauréat en Arts Visuels avec des concentrations en sculpture, estampe et photographie. Artiste et maître graveur, c'est à l'atelier d'estampes Imago Inc. qu'il réalise ses œuvres. Depuis sa sortie de l'Université, il a participé à plus de vingt expositions en solo et en groupe. En 1998, il s'est même mérité la bourse «Engraving», témoignant bien son talent. M. Leblanc a fait plusieurs éditions de chacune des neuf

œuvres présentées, portant ainsi à environ quarante le nombre de tableaux à vendre. Il importe de préciser qu'il s'agit d'œuvres authentiques, et non de reproductions. En effet, l'artiste se montre extrêmement hostile quant à la reproduction d'œuvres. À son avis, se procurer une reproduction équivaut à acheter un poivre. Bien que la réplique coûte moins cher,

l'œuvre perd tout de son unicité. On ne peut désormais plus la qualifier d'œuvre d'art.

Vous avez donc jusqu'au 11 mars prochain pour aller constater en personne le talent de Gilles Leblanc. L'exposition *Les Corbeaux* est présentée à la Galerie Saint-Nom, au Centre culturel Abenaki. Profitez-en, c'est gratuit !



Recyclez ce journal

SEMAINE DES ARTS

Les activités pourraient être modifiées ou changées avant le début de la Semaine des Arts. L'horaire officiel sera affiché à la Place de la Murale (scenarbo central) des Arts durant la Semaine des Arts. Nous lançons l'invitation à tous les étudiants intéressés à participer aux conférences et activités lors des festivités. Pour plus de renseignements, contactez l'Association Étudiante de la Faculté des Arts au 863-2137.

Mercredi 23 février 2000

HEURE	ACTIVITÉ	ENDROIT	ORGANISÉ
10h15	Dîner de la Faculté des Arts	100A	AFSA
11h30	"Première Mondiale" d'après-pensées de l'étudiant du dept. d'anglais Chris Bold	100A	Anglais
12h00	Film Nord-Nordique: Nordique: Documentaire sur les Inuits du Nord Canadien	214A	Géographie
13h00	Classe de maître avec Robert Phelps (poète)	001B	Musique
13h30	Démonstration de logiciels de cartographie et système d'info. géographique (SIG)	001A (Phares sciences)	Géographie
17h30	Conférence-performance: Des miroirs aux tabourets Blancs - présentée par Hémisphère Chanson	001A	Musique, Poésie, Chanson
21h00	Soirée arts de musique	Chanson	Musique

Jeudi 24 février 2000

Journée "Lettres et Langues"

HEURE	ACTIVITÉ	ENDROIT	ORGANISÉ
11h15	Les questionnaires Who Were You - A Truisme? avec poés et sources à juger	214A	Traduction
12h15	Tournoi de Scrabble: Tableaux français et tables "chac" ouvertes aux intéressés	Place de la Murale	Jeux, Poésie
13h30	Conférence Rigo-Blas: documents de thèmes historiques et Acadie, entre autre son livre Les Académies à Moncton	114A	AFSA

Cabaret Au Désespoir est situé au 017, rue Main.
Des Délices est situé au 041, rue Main.
Pomp House Brewery est situé au 1, rue du Grap (Désert 1000 de ville).
Centre Culturel Abenaki est situé au 140, rue Beaudin.

Vendredi 25 février 2000

14h30	Rencontre sociale du "cité" Club du Monde en compagnie de poés de géographie	Pomp House Brewery	Géographie
20h00	Lancement de recueil Le Flier de l'Académie du poète Eric Cormier	Centre Culturel Abenaki	
22h00	Concert donné par groupe / parole musicale les Velours Rubies	Chanson	AFSA

Samedi 26 février 2000

20h00	Spectacle de variété Université	Le Grap	Art théâtral
-------	---------------------------------	---------	--------------

Commandité par

MOOSEHEAD

Les Arts & Spectacles

Des étudiants de l'U de M exposent leurs œuvres à la Galerie Sans Nom

Geneviève Arsenault

Il y a onze étudiants, là, exposent leurs sculptures réalisées dans le cadre de cours sculpturaux à l'Université de la Galerie Sans Nom. Ils ont fait plaisir à des œuvres conceptuelles, originales et même mécaniques.

Le professeur responsable, André Lapointe affirme que les étudiants devaient créer une sculpture dans l'espace d'un mois. Pendant le semestre, les étudiants ont eu à réaliser 5 œuvres à partir de tous les genres de matériaux. Les matériaux utilisés dans ces sculptures sont souvent le bois, le métal et la pierre. « Nos travaux ont surtout été la récupération d'objets ou de

matériaux comme du bois à défilé ou du marbre de seconde qualité », explique André Lapointe. La créativité et la recherche, la technique utilisée, la réalisation des objectifs sont ce que l'enseignant et la participation sont les quelques critères qui servent à évaluer les œuvres des étudiants.

Julie Lyne Desjardis est parmi les étudiants de la classe de Monsieur Lapointe. Dans cette exposition, l'étudiante présente sa sculpture *Tête et torso*. C'est un buste d'un étudiant avec un peu d'expressivité exposé dans son œuvre. Elle a travaillé avec un sursaut peu ordinaire dans son œuvre intitulée



Organique. Une œuvre qui ne peut être ignorée si tant est que celle de Brigitte LeBlanc. La sculpture volumineuse est mécanique et peut être démontée par les visiteurs de la galerie. Une œuvre qui demande avec la participation des visiteurs est

celle présentée par Sylvie Mignone. L'œuvre intitulée *The Great Hunter* évoque un jeu entre la dernière et la troisième dimension.

L'étudiante Tina LeBlanc propose sa perception de l'ADN dans sa sculpture *Obsolescence*, tandis que Sonia Dumas présente une œuvre de poésie intitulée *Silence*.

La sculpture *Ordes* de Milane Gionet est parmi l'exposition à la Galerie Sans Nom. L'œuvre de l'étudiante rappelle le mouvement d'une pierre qui tombe dans l'eau. À ses côtés se trouve le travail de Marie-Hélène Nadeau, qui propose une nouvelle perception de la tête humaine. Finalement, Christian Bourque présente son

projet appelé *Temporomètre*, une œuvre qui fut conçue pour se faire transporter par le vent.

Le professeur responsable souligne que ses étudiants font preuve de grande créativité. « Quelques artistes ont un talent exceptionnel, mais la plupart travaillent fort avec le talent qui leur a été donné », souligne le professeur. Selon M. Lapointe, n'importe qui peut apprendre à dessiner ou à peindre, mais ce qui rend une œuvre créative et originale est l'interprétation personnelle qui en est faite. « L'originalité d'une œuvre dépend de comment on va peut l'interpréter », explique M. Lapointe.

L'exposition est ouverte par les étudiants de M. Lapointe. L'exposition est présentée jusqu'au 11 mars à la Galerie Sans Nom, située au Centre Culturel Aberdeen.

Far Out East

The Legend of 1900

La Cinéma Far Out East présente, les 29 février et 1er mars prochains, le film *The Legend of 1900*. Ce film a été réalisé en Italie par Giuseppe Tornatore. Dans le style du cinéma anglais, Tornatore est présenté sous forme de récit. Le film de vie d'un homme né en 1900, qui porte son année de

naissance pour prénom (Nineteen Hundred), constitue l'intrigue du film. La reproduction commence avec la naissance d'un bébé abandonné sur un bateau de croisière. L'enfant grandit sur le bateau et n'a jamais mis pied à terre. Nineteen Hundred, incarné par Tim Roth, devient

son peu un pionnier de l'art de l'incroyable. Sa musique évoque les paysages des traverses transatlantiques. L'histoire du musicien est contée par son ami et complice, Max, incarné par Pruitt Taylor Vince. Le tout se déroule dans une atmosphère magique, jusqu'à ce que le bateau fasse ses portés.

Les Sports

Volleyball féminin

Les Anges terminent deuxième à l'ASIA

Karine Pelletier

La finale de l'ASIA a eu lieu ce fin de semaine à l'Université Saint-François Xavier d'Antigonish. L'équipe de volleyball féminin de l'Université a perdu la finale du championnat atlantique contre les Sea Hawks du Memorial University of Newfoundland. La finale s'est terminée au compte de 3-1 (21-25, 25-17, 25-21 et 25-18). L'équipe des Anges Bleus a tout de même fait belle figure tout au long de la fin de semaine et deux semaines de l'Université de Moncton, Nicole Melanson et Annie Picard ont été nommées sur la première équipe d'étude de l'ASIA. Les Anges Bleus avaient remporté la demi-finale contre les Monarchs de Mount Allison samedi, au compte de 3-2.

Splendeurs des îles de

L'Océan Indien

mercredi 1 mars 2000

Pavillon Jeanne-de-Valois

19 h 30

Réseau billetterie Grand Moncton : 888.4554

10 \$ régulier

8 \$ 65 ans +

5 \$ étudiants

PRODUCTION

TRAVELAIDE

PRODUCTION

TRAVELAIDE

AIR CANADA

air Nova

Les Sports

Entre vous et moi...

Nos Aigles Bleus resteront au nid... pas de Saskatoon cette année

Karine Pelletier

Et voilà ! La saison des Aigles Bleus est déjà terminée. Ils se sont enfin envolés vers le devant des Varsity Blues de l'U.S. au compte de 3-0. Pour une partie qui devait décider du sort des Aigles Bleus, elle s'est pas bien bien terminée. Oui, il y a eu des chances incroyables de marquer et Gerry Cecis a fait quelques arrêts assez spectaculaires, mais il manquait quelques petites choses au jeu...

Un manque d'émotions sur la glace.

Il était difficile de croire que le match de samedi était un match de genre de hockey. L'émotion dans le jeu était loin d'être semblable à celle de l'an passé pendant les séries éliminatoires. C'est certain qu'on savait que les Aigles Bleus voulaient gagner ce match pour poursuivre les séries, mais il n'était pas évident de voir à quel point ce match leur tenait à cœur. En revanche, on ne peut pas entièrement les blâmer...

Un manque d'émotion dans la foule.

Évidemment, la foule était au rendez-vous. Cependant, on aurait ressenti la même atmosphère dans un tournoi de golf de la PGA. Aussi en de foule « Let's go les Aigles », « U de Mon » « Aigles Bleus ». La meute foule de l'U.S. était plus bruyante que nous. Même les Aigles ont demandé notre support à six minutes de la fin du match en frappant avec leurs bâtons sur la bande, mais la foule

n'est vite découragée. Des « Ohhh », des « Ahhh » et des « Come on, Skaters ! Skaters ! », c'est plaisant mais ça ne supporte pas nécessairement les joueurs de notre université. La solution ? Les étudiants sont souvent les plus bruyants dans les foules, dans les stades, ils sont moins nombreux parce qu'ils doivent payer (comparativement à la saison étudiants). Si les dollars pour bien des étudiants, c'est cher pour un match d'hockey de L.H.R. équipe

universitaire. C'est peut-être la source du problème. Un prix dérisoire signifie plus d'étudiants, plus d'étudiants signifie une foule plus bruyante, une foule plus bruyante signifie plus d'encouragements et plus d'encouragements, « hey, ça peut pas faire du tort ! »

Félicitations aux Aigles Bleus quand même, vous avez fait du bon travail tout au long de l'année. La saison prochaine, je vous parlerai des faits saillants de cette saison.

Entre deux périodes...

On n'est pas une banque à piton...

Anne-Geneviève Ducharme

On dit que vous êtes étudiants lors du dernier match de hockey des Aigles Bleus ? Je vous le demande, mais je certain d'être votre rythme. Pourquoi vous parlez d'il y a peut-être une semaine que vous jouez sagement regarder sur votre écran dans votre salon... Starters avec les étudiants que l'on connaît.

Du côté de l'administration des sports de l'Université, on se plaint que les étudiants ne se déplacent pas en saison régulière, et on se doit changer à plusieurs pour assister à un match de hockey auquel ils assistent au jeu de chaque jour. Ils doivent s'aligner sans qu'ils soient dans l'enceinte, puisqu'ils craignent d'acheter le même des pantalons, on leur donne des billets de faveur

Et qu'en est-il ?

Si c'est un stéréotype pour faire de l'argent, alors je comprends très mal pourquoi le match de hockey a été diffusé sur TV-SN dans la région de Moncton, et on dit d'il y a peut-être. Les dirigeants des sports universitaires devraient peut-être suivre des cours de commerce et de marketing. On s'offre pas un produit gratuitement et on veut faire payer le client au bout de ligne.

L'assurance de la glace, ce n'est pas avec des gens de la communauté qui ça se gagne. La communauté se plaint que la musique est trop forte à l'extérieur, que la musique est trop anémique à l'intérieur. Mais c'est une autre, sublimement, pas une bibliothèque. Si les étudiants s'en vont de plaisir à aller encourager les leurs, et bien ça donne des matchs

comme celui de samedi, où il restait même de la foule des gens alors que les Aigles ne perdent que par deux buts en fin de troisième période. Ils faisaient bien à l'élimination, et c'est à ce moment là, qu'on se doit d'avoir l'endroit parfait de monde qui fait un bruit d'enfer... Mais ce bruit d'enfer, ce sont les partisans de l'U.S. qui le faisaient, une fois que leur équipe se fut assurée de la victoire en enfilant une troisième dans un fillet choisi. Demandez-le aux joueurs, ils étaient presque les seuls encore à paraître le soir.

Madame LaBelle, il y a maintenant 2 années au hockey que vous êtes en poste, et vous n'avez toujours pas compris ce qu'il fallait faire pour attirer les étudiants à venir encourager les équipes de l'Université. Je vous donne un

indice, on n'a pas d'argent...

Si tant que vous complissez vos critères pour pouvoir vous payer d'autres équipes que personnel nous, vous n'êtes pas cherché dans le bon sens. Le but pour l'Université, c'est d'avoir des équipes gagnantes. Et ce n'est pas en diluant le produit qu'on y arrive. À l'Université, il y a des équipes qui ne peuvent évoluer avec les puissances de l'Asie, et donc encore moins avec celles de pays. Et vous voulez nous en imposer d'autres.

L'équipe de hockey féminine s'est rendue en finale de l'Asie, et je suis parfaitement sûr que l'Université n'est pas financièrement les moyens d'augmenter les billes aux Championnats canadiens. Une chance qu'elle soit possible. NOTÉ Et les équipes de Blues et de Quai

se rendent aux championnats canadiens dans leur discipline sont tellement mal traités, que c'est en fait ce qui les attire. Ce n'est pas en augmentant ce qui attire les étudiants de la communauté. Demandez-leur aux étudiants, ils sont contents de la façon en laquelle d'être à l'Université de Moncton.

Des équipes gagnantes, c'est ce qui fait connaître l'Université. Il faut donc en renforcer la qualité, mais en améliorer la qualité. Et ce n'est pas en venant chercher les gens dans nos poches, alors qu'on donne déjà 3000 par année à l'Université...

Et qu'on ne vienne surtout pas me dire que dans les autres universités, on change ses prix à l'année, même en saison régulière ! La qualité de l'Université de Moncton, c'est à tous les niveaux.

Théâtre Capitol mercredi 1^{er} mars 2000

18,50 \$	16,50 \$	11,50 \$
adulte	16 ans +	étudiant

20 heures

Musique du monde

Lilison

Grand Moncton : 588-4854

L'OSMOSE

CE MERCREDI SOIR À L'OSMOSE...

19h00 *Art en direct*
21h00 *enfin des œuvres*

SUIVI DE:

JAM

avec
CHRIS & JOHN

LE VENDREDI



LA FOLIE DU PICHET

PICHETS 5-10€ de 4 à 10,
et 1€ pour le reste de la soirée!

Nick Simon sera là aussi!

Et après...

Dans le cadre de la semaine des arts,
Le retour tant attendu

The Velveeta Babies

CE JEUDI SOIR À L'OSMOSE C'est

La Folie Osmosique

Musique Rock, Disco, et alternative
des années 80, 90 et d'aujourd'hui
Super spéciaux toute la soirée!
en plus

Serge Parent de R@dio J sera là
pour animer notre DJ Live!



A VENTR

Le congé d'étude
6-12 Mars

Impromania II
15 Mars

Annie Makes it Big
17 Mars